vinetur

Le Royaume-Uni et l’UE concluent un accord pour supprimer la plupart des contrôles alimentaires aux frontières

Un programme de mobilité des jeunes permettrait à 100 000 personnes par an au maximum de vivre et travailler de chaque côté d’ici à 2030

lundi 23 novembre 2026



Le Royaume-Uni et l’Union européenne ont conclu un nouvel accord sur le commerce des produits alimentaires et des boissons ainsi que sur un programme de mobilité des jeunes lors de leur sommet à Bruxelles, le 20 novembre. Cet accord ouvre la voie à une réduction des contrôles commerciaux sur de nombreux produits agricoles et à la création d’un nouveau dispositif permettant aux jeunes de travailler dans le secteur de l’hôtellerie-restauration des deux côtés de la Manche.

UKHospitality a salué l’accord, estimant que les mesures pourraient, à terme, alléger les tensions sur les chaînes d’approvisionnement et aider les employeurs confrontés à des pénuries de personnel, même si aucune des deux évolutions ne devrait apporter de soulagement immédiat.

Dans le cadre de l’accord sur les produits alimentaires et les boissons, la grande majorité des contrôles sanitaires et phytosanitaires, ainsi que des formalités qui leur sont associées, devraient être supprimés pour les échanges de denrées alimentaires et de produits agricoles entre le Royaume-Uni et l’UE. Les produits tels que la viande, les produits laitiers et le poisson pourraient bénéficier de la suppression des certificats sanitaires d’exportation et des contrôles systématiques aux frontières. Ces changements ne devraient toutefois entrer en vigueur que le 1er mars 2028 et restent soumis aux procédures juridiques et administratives requises.

Allen Simpson, directeur général de UKHospitality, a déclaré que l’accord pourrait contribuer à réduire l’un des postes de coûts qui augmentent le plus rapidement dans le secteur. Selon lui, l’inflation des prix des produits alimentaires et des boissons a fortement pesé sur les entreprises de l’hôtellerie-restauration, et il espère que les changements commerciaux permettront de réduire le coût de la chaîne d’approvisionnement.

Les conséquences pourraient dépasser le seul cadre des cuisines. Si la réduction des contrôles aux frontières et des formalités administratives fluidifie les importations en provenance du continent, les pubs, les bars et les restaurants pourraient également accéder plus facilement aux vins, bières, spiritueux et autres ingrédients pour boissons européens. Toutefois, les professionnels des boissons ne bénéficieront de ces évolutions que dans la mesure où les économies réalisées seront effectivement

répercutées tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Le gouvernement britannique a déclaré que l'accord dans son ensemble pourrait apporter 5,1 milliards de livres sterling par an à l'économie du Royaume-Uni d'ici à 2040. Les ministres ont toutefois mis en garde contre l'idée que la réduction des obstacles au commerce se traduise rapidement par une baisse des prix pour les consommateurs ou les entreprises.

Le ministre chargé des Entreprises, Jonathan Reynolds, a déclaré le 20 novembre dans l'émission BBC Breakfast qu'il ne pouvait pas garantir une baisse du prix des denrées alimentaires, d'autres facteurs continuant d'influer sur les prix. Il a néanmoins affirmé que la réduction des formalités administratives, des frictions aux frontières et des contrôles physiques et électroniques devrait permettre de supprimer des coûts dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour les professionnels de l'hôtellerie-restauration, le tableau reste contrasté. Les entreprises qui s'approvisionnent en produits alimentaires ou en boissons auprès de fournisseurs européens pourraient, à terme, être confrontées à moins d'obstacles administratifs, mais le calendrier et l'ampleur des économies restent incertains. Beaucoup dépendra de la mise en œuvre, des décisions tarifaires des fournisseurs et des distributeurs, ainsi que des pressions inflationnistes qui continuent de peser sur l'ensemble de l'économie.

Le sommet a également débouché sur un Youth Experience Scheme, qui permettrait chaque année à 100 000 personnes au maximum de chaque côté, âgées de 18 à 31 ans, de vivre, travailler, étudier et voyager dans l'autre juridiction pendant une durée pouvant aller jusqu'à trois ans. Le programme, qui reposera sur un visa, ne donnera pas accès aux prestations sociales et n'autorisera pas les participants à venir avec des personnes à charge. Il devrait être mis en place au plus tard en janvier 2030.

UKHospitality a déclaré que le programme pourrait rétablir les échanges de jeunes travailleurs entre la Grande-Bretagne et l'Europe, de longue date, en leur permettant de se former sur différents marchés de l'hôtellerie-restauration et de revenir avec de nouvelles compétences. Cette perspective pourrait être importante pour les restaurants, les hôtels, les pubs et les bars qui peinent à recruter depuis que le

Royaume-Uni a quitté le régime de libre circulation de l'UE.

Le programme ne devrait toutefois pas résoudre les pénuries de main-d'œuvre à court terme. Il sera soumis à un plafond, son lancement n'interviendra pas avant plusieurs années et les entreprises sont toujours confrontées à des difficultés de recrutement immédiates. Les employeurs qui cherchent du personnel en salle, en cuisine et derrière le bar ne devraient pas en ressentir directement les effets avant un certain temps.

L'accord a également relancé le débat politique sur les relations à long terme entre le Royaume-Uni et l'UE. Le Premier ministre Andy Burnham a déclaré respecter le vote sur le Brexit de 2016, tout en faisant valoir que le Royaume-Uni comme l'UE avaient changé depuis. Il a dit souhaiter mener des discussions informelles avec des dirigeants européens au cours de l'année à venir afin d'examiner les possibilités pour l'avenir, ajoutant que les accords du 20 novembre représentaient probablement la limite de ce qui pouvait être obtenu au cours de la législature actuelle.

Burnham a également déclaré que toute décision plus importante concernant les relations futures du Royaume-Uni avec le bloc reviendrait à la prochaine législature et ne devrait pas être prise avant que l'opinion publique ne se soit prononcée.

Pour l'heure, la portée concrète du sommet réside dans les changements techniques, qui s'inscriront dans la durée, qu'il pourrait entraîner pour le commerce transfrontalier et la mobilité de la main-d'œuvre. Les organisations du secteur de l'hôtellerie-restauration entrevoient des gains potentiels grâce à la réduction des obstacles aux importations et à un vivier plus large de jeunes travailleurs. Mais les deux volets de l'accord s'inscrivent dans un calendrier long, et leurs effets définitifs sur les coûts, les effectifs et les prix dépendront de la manière dont les mesures seront mises en œuvre dans les années à venir.